



CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°25 • 08-12-2011

EAU SALÉE/EAU DOUCE : L'ENJEU DE LA PROTECTION DE L'AGRICULTURE. UN TERRITOIRE MENACÉ, DES SOLUTIONS PROPOSÉES.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE VINIFICATION

Créée en 1935 par une poignée de vignerons, la Société Coopérative de vinification "Les Vignerons de Sérignan" regroupe aujourd'hui sur quatre communes (Sérignan, Vendres, Sauvian et Valras-Plage) 400 vignerons sur un vignoble de plus de 1000 ha.

La production moyenne est de 65 000 hl répartis en IGP Pays d'Hérault, IGP Pays Coteaux du Libron, IGP Pays d'Oc Cépage, AOP Languedoc. Elle a été de 70 000 hl en 2010 et elle est de 84 000 hl en 2011.

La production de la cave est en augmentation depuis quelques années. L'emploi comprend 8 permanents et 30 saisonniers.

Coordonnées :

SCA de vinification de Sérignan 114 Avenue
Roger Audoux - 34 410 SERIGNAN Tel :
04.67.32.23.26
Fax : 04.67.32.59.66
Courriel : vigneron.de.serignan.34@wanadoo.fr
Site web : vigneron-serignan.com

CUMA

La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) RIVE DROITE de l'Orb a été créée en 1974, mais le principe de fonctionnement date de plus de 100 ans sur Sérignan. Elle regroupe 30 adhérents pour une surface de 150 ha. Cette surface s'accroît légèrement d'année en année du fait de la plantation de nouvelles vignes. L'objet de la CUMA est l'utilisation d'une pompe et d'un système de canaux d'amenée d'eau. L'eau pompée dans l'Orb permet la submersion hivernale des vignes pour lutter contre les remontées de sel. La basse plaine de l'Orb où se situe le champ d'action de la CUMA est sujette aux remontées salines en période sèche, due à la proximité de la mer et à la présence de l'Orb, fleuve salé jusqu'au-dessus de Sauvian en période de basses eaux. Sans cette submersion cette plaine deviendrait vite un désert salé où les cultures agricoles ne pousseraient plus, seuls y pousseraient salicornes et herbes de pré salé.

Coordonnées :

CUMA Rive droite Chez Lupia Arnaud
1, chemin rural n°27 Route de Vendres
34 410 SERIGNAN SAUVIAN
Mobile : 06 14 96 22 15
Tel/Fax : 04 67 32 44 30
Courriel : arnaud.lupia@sfr.fr

La Cave Coopérative de Sérignan et la CUMA Rive Droite de l'Orb à Sérignan souhaitent l'arrivée rapide de l'eau du Rhône via l'aqueduc Aqua Domitia afin de limiter les prélèvements d'eau douce dans l'Orb et la salinisation croissante de ce fleuve côtier dans sa partie aval de Béziers. La plaine de l'Orb en aval de Béziers, sur les communes de Sérignan, Sauvian, Villeneuve et Portiragnes est confrontée aux remontées de sel dans les terres agricoles.

Cette salinisation croissante s'est accrue ces dernières années dans des proportions inquiétantes suite à de nombreux facteurs, dont l'un des principaux est la diminution de l'arrivée d'eau douce vers la mer et le second est le dragage régulier de la rivière au niveau de Valras-Plage. Le dragage permet le passage plus aisé de l'eau de mer à l'intérieur de la rivière. Cette eau salée n'est plus repoussée par des débits d'eau douce insuffisants.



UN FONCTIONNEMENT AGRICOLE ANCIEN, GÉRÉ PAR LES AGRICULTEURS, ET GARANT DU PAYSAGE VITICOLE.

Depuis plus de 100 ans, les agriculteurs submergent les terres agricoles pour lutter contre les remontés salines. L'eau est prélevée dans l'Orb et distribuée par un réseau de canaux d'irrigation. Cette submersion n'a rien d'un système pour accroître la productivité du vignoble mais bien au contraire permet d'en pérenniser la durée et la qualité. Le pompage s'effectue de janvier à mai, seule période de l'année où l'eau du fleuve le permet : la salinité maximum acceptable est de 0,8 g/l de sel. Cette submersion permet le maintien de l'activité agricole et viticole sur la basse plaine de l'Orb. De plus ces apports d'eau douce façonnent le paysage du delta de l'Orb et contribuent, via nos canaux d'irrigation, au bon fonctionnement hydraulique et écologique de la grande Maïre (roselières, zones humides), aujourd'hui classée en zone Natura 2000.

DES PRÉLÈVEMENTS DANS L'ORB EN CONSTANTE AUGMENTATION : DES DIFFICULTÉS DÉJÀ PRÉSENTES.

Le développement de l'urbanisation sur le Biterrois s'accompagne d'une augmentation des prélèvements dans le fleuve : champs captant d'eau potable de Carlet, Perdiguier, Tabarka et bientôt Cazouls-lès-Béziers, Champ de la Barque, St Pierre,) réduisant considérablement l'arrivée d'eau douce à l'aval de Béziers. Aqua Domitia va encore accentuer ces prélèvements de façon très inquiétante pour le sud biterrois. Les agriculteurs sont en première ligne pour constater une détérioration croissante de la qualité de leurs terres et observent des remontés plus fréquentes du biseau salé dans le cours du fleuve. Les 27 stations de pompage situées au fil de l'Orb à Sérignan ont de plus en plus de mal à trouver une période adéquate avec de l'eau douce, certaines ne pouvant plus fonctionner à cause d'une salinité trop importante. Cette évolution environnementale est préoccupante et les conséquences dépassent le cadre agricole car l'intrusion des eaux salines dans la nappe alluviale est une catastrophe pour les milieux aquatiques, les paysages et la viticulture de la basse plaine de l'Orb. Cette nappe d'eau salée, en période sèche, provoque la remontée par capillarité du sel et la destruction de

toute végétation. La destruction des vignes est une perte de fonds irréversible, une perte de la quantité produite et donc une perte de chiffre d'affaire pour nos exploitations. L'Orb, en période de basses eaux, n'est autre chose qu'un bras de mer immense dont l'eau salée remonte jusqu'au niveau du pont de l'autoroute A9 soit 10 kilomètres à l'intérieur des terres ! Une masse d'eau salée quasi permanente qui pénètre dans les nappes souterraines et dans les terres, détruisant ripisylve et cultures, polluant par le sel les eaux douces présentes (nappe alluviale).

La partie aval de l'Orb, entre Béziers et la mer, ne doit pas être abandonnée à son sort de salinisation croissante. La disparition des paysages viticoles de la plaine de l'Orb serait un préjudice important pour toute l'économie locale (viticole, agricole et touristique). La protection des ressources d'eau douce et des terres arables nécessite de limiter les remontées d'eau salée dans le cours de l'Orb. Il est possible et nécessaire d'y remédier.

DES SOLUTIONS À ENVISAGER RAPIDEMENT

Le projet Aqua Domitia envisage la réalisation rapide du maillon Audois, sans alimentation par le Rhône, ce qui va encore diminuer grandement l'arrivée d'eau douce vers la mer et ainsi accroître les périodes déjà très importantes de remontée du biseau salé dans le cours du fleuve. Les maillons biterrois et Val d'Hérault doivent être réalisés dans la continuité du maillon montpelliérain afin d'éviter une pression encore accrue sur l'Orb, où elle est déjà très importante. Les agriculteurs et les viticulteurs sont les premiers concernés par cette situation mais l'enjeu dépasse le cadre agricole car la salinité croissante des nappes d'eau souterraines est une catastrophe pour tout notre territoire. L'arrêt de l'intrusion d'eau salée dans le cours de l'Orb est une nécessité. Pour ce faire une



tranche d'eau douce suffisante doit être réservée pour l'aval de Béziers. Un autre moyen possible (et le seul à nos yeux) est la construction d'un frein à l'eau salée en aval de Sérignan. Sur les autres fleuves côtiers voisins, des solutions ont été trouvées pour arrêter l'eau salée : sur l'Hérault : pensière à Agde ; sur l'Aude : barrage anti-sel de Fleury. Que ce soit à Agde ou à Fleury ces ouvrages se situent très proches de la mer, arrêtant l'eau salée. Cet ouvrage doit concilier plusieurs problèmes : lutte contre la remontée saline dans le cours de l'Orb en priorité mais aussi ne pas augmenter le risque d'inondation et ne pas rompre la continuité piscicole et la navigabilité vers l'amont : cela est possible. Plusieurs études ont été réalisées depuis des dizaines d'années, dont une des premières cela fait plus de 50 ans. Les premiers opposants à ce type d'ouvrage furent les pêcheurs de Valras-Plage qui à l'époque pêchaient en rivière. Les pêcheurs en rivière ont disparu. Les agriculteurs sont là. La salinité augmente. Il n'y a aucune crainte sur le risque d'accroissement d'inondation, l'ouvrage doit être construit le plus en aval possible, à une côte à définir. Un tel ouvrage ne peut avoir que des répercussions positives sur tous les villages alentours (Valras-Plage, Sérignan, Sauvian, Villeneuve) : positive sur la protection de la ressource en eau douce, positive sur la protection de l'agriculture et la viticulture, et par conséquent positive d'un point de vue touristique. Construire cette retenue c'est protéger nos 2 principales industries locales : la viticulture et le tourisme. De l'eau douce pour tout le monde !



CONCLUSION



L'eau douce apportée par Aqua Domitia sur certains secteurs ne doit pas se traduire par de l'eau salée pour d'autres utilisateurs. Nous demandons donc que les maillons d'Aqua Domitia soient réalisés avec une alimentation par l'eau du Rhône uniquement et progressivement de l'est vers l'ouest, sans interruption. Dans le cadre d'une alimentation, même partielle, d'Aqua Domitia par l'eau de l'Orb, nous demandons à ce que soit étudié le risque d'accroissement de la salinité de la plaine de l'Orb et que soit réalisé le seul moyen de s'en protéger : un frein à l'eau salée de la mer dans le cours du fleuve.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85
Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

